

Expéditeur

Nom/Prénom :

Adresse :

NPA/Localité :

Municipalité de Hautemorges
Route de Cottens 17
1143 Apples

PLAINTÉ SUR DOMAINE PRIVE A HAUTEMORGES (Attention délai de 3 mois pour procéder) pour infraction à [l'article 258/1 du Code de procédure civile \(CPC\)](#)

PLAIGNANT, propriétaire, locataire, contrôleur mandaté, autre

Nom : Prénom :
Rue + N° : NPA + Localité :
No tél : Adresse courriel :

Il est indispensable de produire un exemplaire de l'Ordonnance de la défense publique (mise à ban) du Juge de Paix ainsi qu'un plan de situation mentionnant le tracé de l'interdiction (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

Pour le mandataire, gérance, entreprise de sécurité ou concierge, il est obligatoire de nous faire parvenir une PROCURATION du propriétaire (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

Pour les détenteurs de bail à loyer d'une place de parc, une copie du bail la 1^{ère} fois.

AUTEUR DE L'INFRACTION (données non obligatoires)

Nom : Prénom :
Rue + n° : NPA + Localité :

VÉHICULE (données obligatoires)

Genre (auto, moto, fourgon) : N° de plaques + Pays :
Marque, couleur :

CIRCONSTANCES ET NATURE DE L'INFRACTION (données obligatoires)

Date : 1^{ère} heure :
Date : 2^{ème} heure :

Endroit : Hautemorges uniquement (rue, n° de l'immeuble, n° de la place occupée, nature de l'infraction, gêne, commentaire, etc.) Soyez précis ! Photo du véhicule exigée.

Attention : Les champs suivants sont obligatoires pour tenir compte de votre dénonciation.

Le contrevenant a été informé de la dénonciation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Le signal d'interdiction est visible	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
La plaque « Justice de Paix » est présente	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Date :

Signature obligatoire :
(plaignant ou mandataire)

Annexes :

- Copie de l'Ordonnance d'interdiction rendue par le Juge de Paix (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé)
- Procuration du mandataire (lorsque le dénonciateur agit sur son ordre)
- Photo de l'infraction